

stratos

1-21

Militärwissenschaftliche Zeitschrift der Schweizer Armee
Revue scientifique militaire de l'Armée suisse
Rivista scientifica militare dell'Esercito svizzero
Military Science Journal of the Swiss Armed Forces



Zum Bedrohungsbild für die Schweizer Armee 2030



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizer Armee
Armée suisse
Esercito svizzero
Swiss Armed Forces

Impressum

stratos

Militärwissenschaftliche Zeitschrift der Schweizer Armee
Revue scientifique militaire de l'Armée suisse
Rivista scientifica militare dell'Esercito svizzero
Military Science Journal of the Swiss Armed Forces

ISSN 2673-7191

Herausgeber:

Chef der Armee
Schweizer Armee
Bundeshaus Ost
3003 Bern

Redaktion:

Dr. phil. Christoph Ebnöther, Caspar Zimmermann

Redaktionsadresse:

Militärakademie an der ETH Zürich
Redaktion stratos
Kaserne
8903 Birmensdorf

E-Mail: stratos@vtg.admin.ch

URL: www.armee.ch/stratos

Premedia:

Zentrum elektronische Medien (ZEM), 80.244
Gedruckt auf 100% Recyclingfasern

Redaktionsnotiz

stratos ist die militärwissenschaftliche Zeitschrift der Armee. Sie richtet sich an ein Fachpublikum und an eine interessierte Öffentlichkeit und will relevante Themen zu Armee, Verteidigung, Sicherheit und Sicherheitspolitik zur Diskussion bringen. Sie erscheint zweimal jährlich in gedruckter Form und besteht daneben als digitale Plattform, auf welcher laufend neue Beiträge publiziert werden.

Die Redaktion hat verschiedene stehende Rubriken festgelegt.

In der Rubrik **Forschung** werden wissenschaftliche Artikel und Aufsätze publiziert. Die Autoren und Autorinnen haben sich an die bekannten Standards für wissenschaftliche Publikationen zu halten. Die «Richtlinien für wissenschaftliche Beiträge» enthalten alle notwendigen

Angaben. Eingereichte Beiträge werden einem einfachen Peer-Review-Verfahren unterzogen.

In der Rubrik **Expertise** können ausgewiesene Fachpersonen, auch ohne wissenschaftlichen oder akademischen Hintergrund, Artikel einreichen. Die Redaktion stellt hohe Ansprüche an die Manuskripte wie eine adäquate Sprache und Grammatik, eine korrekte und vollständige Quellenangabe sowie eine transparente und nachvollziehbare Herleitung der Schlussfolgerungen.

In der Rubrik **Praxis** sollen Erfahrungen aus dem Berufs-, Dienstleistungs- oder Tätigkeitsalltag publiziert werden. Auch an Praxisberichte stellt die Redaktion Ansprüche. Sprache und Grammatik entsprechen den massgebenden Grundlagen der entsprechenden Sprache, Quellen werden aufgeführt und Zahlen und Fakten müssen mit eigenen Erfahrungen belegt werden können.

In der Rubrik **Forum** ist Platz für Debattenbeiträge, Diskussionen, Gegendarstellungen, Repliken und Dupliken. Hier darf die Autorenschaft eine eigene Meinung darlegen, sofern sie als solche deklariert wird. Ansprüche an Sprache, Grammatik und Aufbau der Beiträge gelten auch hier. Zudem legt die Redaktion grossen Wert auf einen anständigen Umgang in der Diskussion.

Für alle Beiträge gilt, dass die Redaktion entscheidet, ob der Artikel in der Printausgabe erscheint oder auf der digitalen Plattform.

Die Autorenschaft ist grundsätzlich offen. Der Call for Papers für die Printausgabe erscheint in der Regel mindestens sechs Monate vor der Publikation. Die genauen Vorgaben an Autoren und Autorinnen sind im Redaktionshandbuch online öffentlich abrufbar. Sie gelten für gedruckte wie auch digital publizierte Beiträge. Die Autoren und Autorinnen verantworten ihre Beiträge selbst. Das heisst, sobald die Redaktion einen Artikel zur Publikation freigibt, nimmt sie grundsätzlich keine Änderungen mehr daran vor. Die Redaktion behält sich in jedem Fall das Recht vor, eingereichte Beiträge abzulehnen, wenn sie nicht den geforderten Qualitätsstandards entsprechen, das Themengebiet von *stratos* verfehlen oder gegen die guten Sitten verstossen.

Die Redaktion

Inhalt

2 Editorial des Chefs der Armee

ROLAND POPP
4 Beherrschbare Ungewissheit? Grenzen und Möglichkeiten sicherheitspolitischer Bedrohungs- und Risikoanalysen in einer sich neu ordnenden Welt

Forschung >

CHRISTIAN BÜHLMANN, PIERRE STREIT
16 Déclin et retour des entreprises militaires privées: le rôle de l'État contemporain

DANIEL FUHRER, MARTIN LUTZ
28 Die längerfristige Ausrichtung der Armee vor dem Hintergrund einer fähigkeitsorientierten Streitkräfteentwicklung

Expertise >

GUSTAV E. GUSTENAU
40 Die sicherheits- und verteidigungspolitische Planung in Österreich

**INTERVIEW MIT
BOTSCHAFTERIN PÄLVI PULLI UND PATRICK GANSNER**
52 Der Schweizer Weg – anders, aber zielführend

Praxis >

PETER HUG
62 Spitzentechnologie zu niedrigen Kosten im hybriden Krieg

Forum >

PRISKA SEILER GRAF
74 Den Bedrohungen von heute mit einer umfassenden Sicherheitspolitik begegnen

THIERRY BURKART, HENRIQUE SCHNEIDER
77 Je erodierter die Geopolitik, desto wichtiger die Neutralität

CHRISTOPH EBNÖTHER
90 Compilatio

Forschung

Déclin et retour des entreprises militaires privées: le rôle de l'État contemporain

CHRISTIAN BÜHLMANN,

groupement Défense, délégué au Geneva Centre for Security Policy (GCSP), Genève

PIERRE STREIT,

groupement Défense, commandement des Opérations, Berne



Abstract

Several trends in world politics have led to a renaissance of private military and security companies (PMSCs). This revival is both an indicator of fundamental changes within the international system and the state as its major actor as well as an indicator of new forms of threats that could have an impact on Switzerland's security.

Inspired by a seminar organised for Swiss Armed Forces' Operations Command by the Geneva Centre for Security Policy (GCSP) in November 2020, this article first describes the decline of military enterprises in the context of modern state formation, considered as a legitimate form of governance within a given ter-

ritory, which emerged as a reaction to the revolution of warfare. In a second step, this article analyses PMSCs in the historical dimension of Swiss military entrepreneurs. It shows that the resurgence of PMSCs is representative of a weakening and a transformation of the state, an involution of the previous process. In this context, it analyses the Russian «Wagner Group» and the Turkish «SADAT» and offers explanations for this development. Finally, it assesses the threats that these military enterprises pose to the interests of European states. In conclusion, the article asserts that those threats need to be incorporated in the spectrum of menaces, which should not be reduced to technological challenges.

DOI: 10.48593/zqp3-0k30

Mots-clés Entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP), nouvelles menaces, révolutions militaires, formation de l'État

Keywords private military and security companies (PMSC), new threats, military revolutions, state formation



CHRISTIAN BÜHLMANN colonel EMG, officier de carrière de l'armée suisse, responsable du dialogue diplomatique au Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP).

Courriel : stratos@christian-buehlmann.ch
site internet : www.christian-buehlmann.ch



PIERRE STREIT colonel EMG, responsable de l'exploitation du renseignement au commandement des Opérations – Berne (cdmt Op).

Courriel : pierre.streit@vtg.admin.ch

Introduction

Plusieurs courants qui animent la politique mondiale (au sens de *world politics*) ont conduit à une renaissance des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP).¹ Cette réviviscence des armées privées représente à la fois un indicateur de transformations fondamentales du système international et de l'État, son acteur majeur, ainsi qu'un marqueur de nouvelles formes de menaces qui pourraient avoir un impact sur la sécurité de la Suisse.

Inspiré d'un séminaire du Centre de politique de sécurité - Genève (GCSP), organisé en novembre 2020 pour le commandement des Opérations, cet article décrit premièrement la disparition des entreprises militaires dans le contexte de la formation de l'État moderne, considéré comme une forme de gouvernance légitime sur un territoire déterminé, apparu à la suite des révolutions militaires de l'époque moderne. Il analyse ensuite les EMSP dans leur dimension historique (à l'exemple des entrepreneurs militaires suisses). Deuxièmement, il montre que la résurgence des EMSP est révélatrice d'un affaiblissement et d'une transformation de l'État dont on pourrait déduire « un phénomène *d'involution* », un retour à une forme d'organisation féodale (Linhardt 2019, 2-4). La « SADAT » turque ou le « Wagner Group » russe seront analysés et on proposera des explications de cette évolution. En conclusion, on évaluera les menaces que ces entreprises militaires font peser sur les intérêts des États européens. Elles devraient trouver leur place dans l'éventail des menaces contemporaines et futures.

L'évolution du mercenariat vers les armées citoyennes

Le mercenariat se décrit comme « *the second-oldest profession* » (McFate 2014, 27). Cette ressource privée a été la clé des engagements armés des deux derniers millénaires et sa disparition graduelle jusqu'à la fin du XXe siècle peut surprendre. Singulièrement, elle intervient lors de la constitution de monopoles et de phénomènes de centralisation sur des territoires clairement circonscrits. On montrera brièvement et superficiellement, en suivant Wicht (2010, 19), McFate (2014, 27-35 ; 2019, 11-16) et Leira (2016), l'évolution des formes de mercenariat à partir de l'Antiquité, leur évolution d'une activité indépendante au Moyen-Âge à un métier entrepreneurial à la Renaissance, le passage vers un mercenariat d'État sous l'Ancien Ré-

gime puis, finalement leur remplacement par des armées citoyennes à partir du XIXe siècle. Cette description d'une dynamique dans le long terme permettra, dans la section qui suit, de souligner l'impact des transformations militaires sur l'État et les organisations militaires privées.

Au Moyen-Âge, le recours à des compagnies privées représentait la principale forme de conduite des combats et conduisit à une forme de guerre contractualisée. Plus tard, lors de la Renaissance, les contractuels indépendants (condottieri et lansquenets) s'engageaient dans des « compagnies franches » dont les capitaines proposaient les services au plus offrant. Les modifications de la conduite de la guerre et des formes de combat du XVIIe siècle, en particulier lors de la Guerre de Trente Ans, favorisa l'apparition d'entrepreneurs militaires qui mettaient, sans les commander, des régiments clé en main à disposition des États. Ceci permettait *premièrement* de disposer de formations de combat importantes. *Deuxièmement*, il était plus facile de transporter des ressources financières pour payer des troupes locales que de mouvoir des armées ou leur logistique sur de grandes distances (Ferguson 2001, 224). *Finalement*, les entreprises militaires apportaient davantage de sécurité à leurs clients en termes de loyauté ou de contrôle politique des forces. On passait d'un marché libéralisé à un marché arbitré, mais les exactions de mercenaires envers la population, parfois tenues pour pires que celles de l'ennemi, demeuraient controversées. Après le traité de Westphalie de 1648, les dirigeants des États allemands en vinrent à postuler que « *public armies should replace private ones* » (McFate 2014, 31-32).

Cette évolution conduisit à remplacer les armées privées intermittentes par des armées professionnelles permanentes, financées et contrôlées par l'État et donc plus fidèles. Combinée avec la levée en masse issue de la Révolution française, elle accompagna l'institution de l'armée citoyenne, « *an army made up of citizens fighting for their own country* » (Avant 2000, 41). En conséquence, jusque dans les années septante du siècle dernier, les campagnes militaires majeurs se déroulèrent sans interventions notables d'entreprises militaires privées.

La table 1 résume cette évolution en regard de la période et de l'ordre politique. Elle suggère l'adaptation des ordres politiques et la transformation de ses forces

Période	Forme d'armée	Ordre politique	Phase selon Tilly
Moyen-Âge	Mercenaires indépendants	Absence d'État	Patrimonialisme
Renaissance	Entrepreneurs militaires	Marché	Courtage
Ancien Régime	Mercenaires d'État	État-nation	Nationalisation
XIXe et XXe	Armées citoyennes	État-nation démocratique	Spécialisation

Table 1 Description sommaire de l'évolution du mercenariat et des entreprises militaires

Source : d'après Avant (2000), Tilly (1992a, 122ss) et Wicht (2010, 19)

armées pour mener les formes de guerre présentes. Les armées citoyennes étaient adaptées aux campagnes interétatiques menées dans le contexte du traité de Westphalie. Le politiste américain Charles Tilly (1929-2008) modélise ces développements historiques militaires par quatre phases : le patrimonialisme, le courtage, la nationalisation et la spécialisation (Tilly 1992a, 122ss).²

On propose dans la section suivante de préciser cette dynamique en explicitant la relation entre guerre et formation de l'État. Dans les parties subséquentes, par une involution de cette causalité, on inférera une modification potentielle de l'État nécessaire à la gestion des guerres nouvelles.

La sociologie historique du politique pour expliquer l'éclipse des entreprises militaires

Cette section s'inscrit dans le cadre de la sociologie historique du politique, une perspective qui cherche, par l'intégration des dimensions historiques et sociologiques, à dépasser les limites des relations internationales dans l'analyse des changements du système mondial. Dans le prolongement des travaux du sociologue allemand Max Weber (1864-1920), ce sous-champ disciplinaire avance que la détermination de l'État dépasse la simple territorialité et analyse les pratiques du pouvoir dans une perspective évolutionnaire (Hobden 1998). Cette lecture établit la guerre comme moteur central du développement des formes politiques.

C'est au début du XXe siècle que la sociologie allemande s'est attachée à étudier plus scientifiquement la formation étatique (Weber 1922a; Hintze 1991; Hintze, Bruhns & Laroche 1991; Elias 1997b, 1997a). En particulier, Weber (1922b, 569) avançait que l'État national

moderne trouvait son origine dans l'organisation militaire. Son apparition procéderait de la transformation des ordres politiques médiévaux vers une institution construite sur l'hégémonie monétaire, administrative et militaire appliquée à un territoire donné.

Cette dynamique gravée dans le temps long découlait principalement de l'impact des révolutions militaires. Elle s'accompagna d'une transformation sociétale majeure : les acteurs concédaient initialement des strates de loyautés envers des institutions différentes, comme par exemple la cour locale, l'Église, et l'Empire. Avec l'émergence d'un nouvel ordre politique sur un territoire donné, leur fidélité s'orientait désormais uniquement vers l'État national. En parallèle, la monopolisation de la force conduisit à la création d'une institution militaire publique et pérenne. Les caractéristiques de l'État moderne font l'objet d'un consensus établi : elles comportent l'exclusivité de la taxation, de l'administration ainsi que de l'application de la force sur un territoire circonscrit. On précisera cette perspective sommaire avec Blom (2006), qui l'applique à un thème voisin, en prenant en compte les perspectives de Tilly et du sociologue allemand Norbert Elias (1897-1990).

Elias (1997b) présente une perspective originale de ce phénomène qui décrit la formation de l'État national depuis le XVIe siècle par la dépossession de concurrents, d'acteurs subordonnés ou associés ainsi qu'en centralisant les ressources militaires et la taxation. Ces deux concentrations, nécessaires, se renforcent mutuellement et représentent le revers et la face d'une même pièce (Elias 1997b, 151). Dans ce contexte, Elias observe l'opposition dans le long terme d'unités politiques de petite taille. Les vainqueurs de la compétition s'accroissaient aux dépens des vaincus et, devenus plus forts, pouvaient peu-à-peu monopoliser les ressources financières et militaires sur leur territoire.

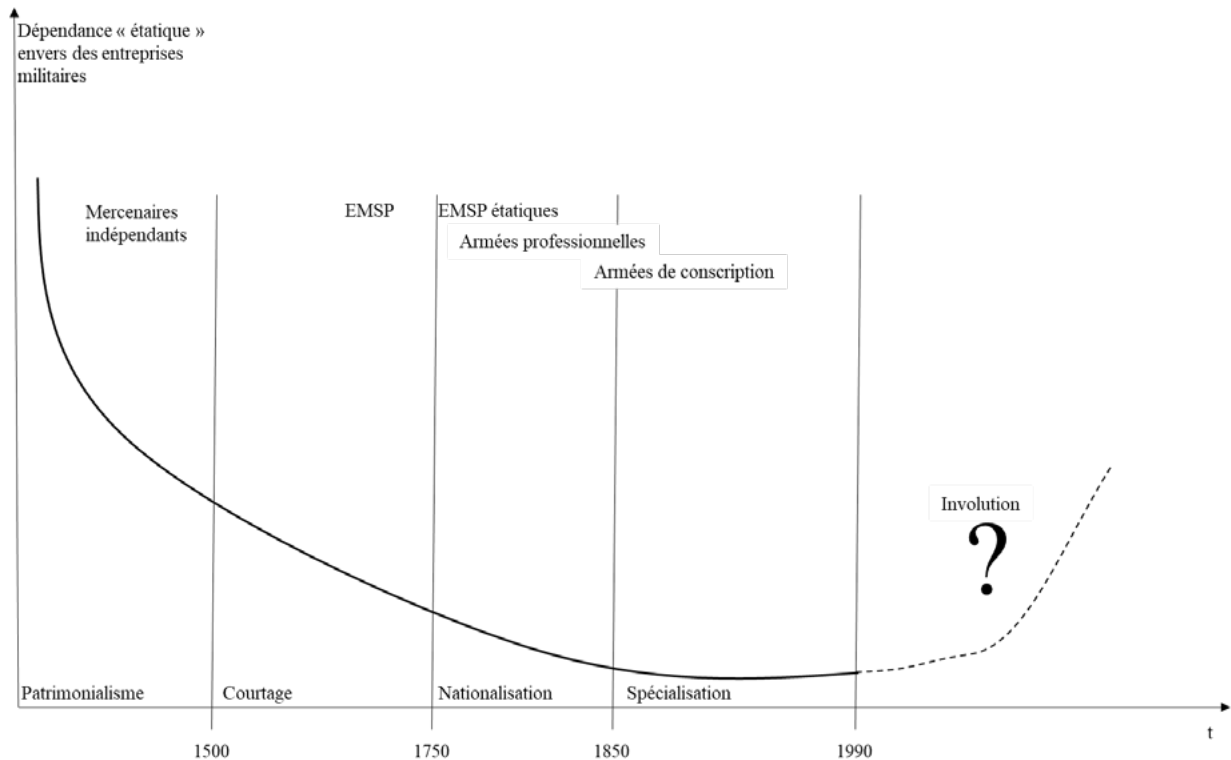


Figure 1 Évolution et involution potentielle de la dépendance des États aux EMSP

Source : auteurs

En parallèle, l'une des conceptualisations les plus achevées de l'influence de la guerre sur l'émergence et le développement de l'État européen revient à Tilly (Tilly 1985, 2004, 1975, 1992b ; 1992a). Le politiste américain renverse la perspective traditionnelle selon laquelle les institutions politiques (*polities*) représenteraient les déterminants de la préparation à la guerre (Tilly 1975, 1992a). Au contraire, il avance que la structure de l'État nation « *appeared chiefly as a by-product of rulers' efforts to acquire the means of war* » (Tilly 1992a, 14) et affirme ainsi que « la guerre fait les États » (Tilly 2000, 98).

En résumé, dans une perspective historique et occidentale, le développement de la guerre et celui de l'organisation étatique s'opère en boucle : l'État se renforce pour faire la guerre à ses concurrents tandis que la transformation de la guerre amène l'État à se consolider (Parker 1996). En découle finalement, par effet de bord, l'affermissement de la représentation politique et de la démocratisation de ces États (Porter 1994).³ Un changement majeur de la conduite de la guerre amène généralement une transformation conséquente du sous-système militaire qui, à son tour, peut remanier le système politique (Hintze 1991, 77-79). On peut

alors affirmer avec Fortmann (2010, 15) que « c'est le processus de préparation de la guerre qui a favorisé la mise en place des fondations de l'État moderne ». Ou, de manière plus concise, souligner que « l'État national est avant tout une machine de guerre » (Wicht 2010, 2).

En d'autres termes, la transformation de la guerre a conduit à la formation de l'État national, qui a monopolisé la bureaucratie, la fiscalité et la violence légitime et déterminé une forme conflictuelle unique, la guerre interétatique. Ces forces ont, pour deux raisons, conduit à l'éclipse des entreprises militaires : *premièrement*, si la violence légitime ne devait appartenir qu'à l'État souverain, tout adversaire devait disparaître. *Deuxièmement*, l'État répondait de la violence originaire de son territoire vis-à-vis des autres États, même sans la cautionner. La suppression des entreprises militaires prévenait ces risques (McFate 2014, 65).

La Figure 1 ci-dessus résume cette évolution et représente une potentielle involution pour la période contemporaine. Une étude de cas sur les entrepreneurs militaires suisses dans la section suivante expose un cas particulier de cette dynamique, qui, nonobstant les

différences dues à la forme de l'ordre politique de l'ancienne Confédération, est cohérente avec ce schéma explicatif pour la période du patrimonialisme et du courtage.

Les entrepreneurs militaires suisses

En Suisse, dès le Moyen Age et la formation d'une confédération d'États souverains, la soumission de la force armée au pouvoir civil était loin d'être un fait évident. Il s'agit d'une période clé, car la question du monopole de la violence légitime se posait en des termes étonnamment contemporains. La privatisation de la guerre est une réalité que, par la suite, l'avènement du « service capitulé » cherchera à régler (Henry 2017).⁴ A l'exemple de la Suisse, on esquisse ici la problématique de l'absence de contrôle des ordres politiques sur la force armée et les conséquences diplomatiques qui en découlent, une situation similaire à ce qui se passait avec les mercenaires.

Avant les guerres de Bourgogne, la situation politique suisse est marquée par la faiblesse du pouvoir central, celui de la Diète, au profit des cantons, largement autonomes et dont les forces armées sont dirigées par des capitaines. Ceux-ci agissent eux-mêmes de façon relativement indépendante, comme le déroulement de la bataille de Morgarten (1315) le montrent bien Streit & Meuwly (2015). Lorsque des communautés de type étatique se constituent, la question de l'exercice de l'autorité sur celles-ci se pose automatiquement. Dans la Suisse naissante, elle interpelle, de manière d'autant plus aigüe que les cantons ruraux ou urbains étendent leur territoire et en viennent à empiéter sur les anciennes autonomies locales. Il en va de même de la force armée. Lorsqu'à Morgarten, Sempach ou Näfels, les Suisses se battent pour défendre leur autonomie, leur organisation militaire ne se base pas sur une chevalerie ou une troupe de mercenaires, mais bien sur une population d'hommes libres détenteurs d'armes. Cela ne contredit pas les tentatives des villes de s'assurer le potentiel militaire de la Suisse centrale. En 1291, par exemple, la ville de Zurich a conclu un traité militaire avec Schwyz et l'on peut admettre que des mercenaires de Suisse centrale ont combattu aux côtés des Bernois lors de la bataille de Laupen en 1339 (Fuhrer & Eyer 2006, 35-41).

Tout homme libre et valide doit ainsi se tenir prêt à se battre, ce qui est de facto une forme de conscription. Les individus qui ont des fonctions dirigeantes dans la société prennent le commandement. A Morgarten, les troupes suisses se regroupent par paroisses sur le champ de bataille. L'une des causes de cette bataille est en réalité une « guerre privée », celle qui a opposé une partie des habitants de Schwytz à l'abbaye d'Einsiedeln à la suite de défrichements et de litiges territoriaux. Une telle guerre a finalement conduit à une guerre ouverte entre les Waldstätten et le duc Léopold d'Autriche, protecteur d'Einsiedeln. On se trouve ici dans une phase patrimoniale, avec des armées d'hommes libres liés par des droits féodaux. L'exemple suivant montre la problématique du mercenariat pour la conduite politique et militaire.

Dans les premiers mois de 1477, près de 2000 soldats issus de la Suisse centrale fondent la société de la « Folle Vie » (« *Bande vom Thörichten Leben* ») et marchent en direction du bassin lémanique pour obtenir de la ville de Genève la compensation qui leur avait été promise. Les villes du Plateau, qui menaient des tractations avec les États voisins, ne goûtent pas cette campagne privée, symbole d'un manque d'autorité sur leurs troupes. Les autorités bernoises ne recourent cependant pas à la force, mais à la négociation pour convaincre les combattants de se débander (Schibler 2011; Schaufelberger 1970). Pour faire face à de telles situations, les autorités cantonales cherchent à fixer un cadre juridique commun. Différents textes ont été adoptés au Moyen-Age mais peu ou pas respectés : charte des prêtres (1370), convenant de Sempach (1393), convenant de Stans (1481).

Le cas suisse montre que les classes dirigeantes cherchent rapidement à assurer le monopole du pouvoir. Il s'agit pour elles d'éviter que des actions individuelles ne mettent en péril le contenu des pactes fondateurs et de facto l'unité d'une confédération de petits États au milieu d'une Europe formée d'États monarchiques. Des expéditions sauvages ne doivent pas contrecarrer la politique étrangère officielle et, dans le cas de l'expédition de la Folle Vie, les relations entre Berne et Genève.

Très rapidement, la main-d'œuvre militaire importante est considérée comme un capital que l'État veut faire fructifier à son profit, et non celui des seuls entrepre-

neurs privés. Ce capital doit rapporter non seulement financièrement, mais aussi économiquement et politiquement, par exemple sous la forme d'avantages commerciaux et des alliances conclues avec la France. Le système des pensions va concrétiser cette volonté étatique de monopoliser le recrutement des mercenaires et de le contrôler dans une certaine mesure, tout en percevant des puissances étrangères des sommes d'argent, voire des pots-de-vin. Tout est ainsi entrepris pour asseoir ce contrôle: ce sont les autorités qui décident quelle puissance recevra un contingent de mercenaires confédérés, levé et commandé par des officiers issus des classes dirigeantes comme le patriciat bernois, le tout sous juridiction suisse. Le respect de certaines règles est aussi imposé aux troupes capitulées, à des fins éthiques mais surtout pour rehausser l'image de marque du Suisse, peu reluisante (Beuret 2001). Le processus de monopolisation de la coercition et la fiscalité est ici mis en évidence, qui touche aussi le États responsables des entreprises militaires.

Au tournant du Moyen-Age, les cantons suisses parviennent donc à exercer un certain contrôle sur leurs forces armées. Celui-ci n'est que partiellement effectif aux XVIe et XVIIe siècles, en raison de l'existence de compagnies franches. La disparition au milieu du XIXe siècle du mercenariat suisses et des entreprises militaires est due à des motifs humanistes, mais aussi certainement au déclin de la demande.⁵

Le renouveau des EMSP

Dans les sections précédentes, on a suggéré une explication de la montée en puissance des États comme réponse aux formes de guerres et la disparition des entreprises militaires par la monopolisation de la coercition légale. Or, à partir de la fin la Guerre froide, davantage encore depuis les invasions de l'Afghanistan et de l'Irak, on observe la réapparition d'entreprises militaires privées. Cette palinogénésie peut être expliquée par plusieurs motifs. Cette section illustre tout d'abord quelques traits des entrepreneurs militaires contemporains, puis décrit plusieurs explications de la résurgence des EMSP. En synthèse, on relèvera la problématique de cette résurgence.

Les médias parlent volontiers du rôle joué en Syrie, en Libye et sur le reste du continent africain par une entre-

prise comme le groupe Wagner, étroitement lié au pouvoir russe, même si celui-ci nie tout lien. Les informations sur ce groupe sont limitées, mais Dmitrij Utkin, un vétéran Spetsnaz, en serait l'instigateur (Friedrich & Masuhr 2020, 2). Les actions de l'entreprise russe en Libye ont été mises en lumière par les Nations Unies elles-mêmes (OHCHR 2020). Depuis 2014, le groupe est sorti de l'ombre pour apparaître dans des zones de conflit où la Russie entend défendre ses intérêts. C'est en Crimée, en Ukraine et en Syrie que l'on découvre ses premières opérations (Bruyère-Ostells 2020). Entre 2000 et 4000 hommes auraient été recrutés.⁶

Wagner est pourtant l'arbre qui cache la forêt. En Turquie, la société militaire privée SADAT est active sur les différents théâtres d'opérations où les forces armées turques sont engagées. Rodier (2018) avance qu'elle serait un instrument du MIT (*Millî İstihbarat Teşkilatı*), le service de renseignement turc, qui mènerait par son intermédiaire des actions clandestines, sur le territoire national ou à l'étranger. SADAT a été fondée par un général de brigade expérimenté, Adnan Tanriverdi, mis à la retraite en 1996 en raison à la fois de son « islamisme » présumé et de ses liens avec le maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdoğan. Après juillet 2016, le président Erdoğan l'a nommé conseiller spécial pour les affaires militaires. Dans certains cas, avec Hakan Fidan, le directeur du MIT, il participe à des séances au sommet. La contribution de la SADAT à étouffer les suites du coup d'État manqué du 15 juillet 2016 semble avérée (Rodier 2018). En réalité, la société ne semble être qu'une composante d'une véritable force paramilitaire mise en place par le président turc pour asseoir son pouvoir (Cubukcu 2018).

Dans les pays occidentaux, la situation varie des deux côtés de l'Atlantique, mais reste liée à l'existence d'un marché. Erik Prince, vétéran des Navy Seals, ancien PDG de la société de sécurité privée américaine Blackwater, proche de l'ancienne administration Trump et entrepreneur polyvalent, offre désormais ses services à des industries chinoises actives en Afrique (Africa Intelligence 2020). Il dirige Frontier Services Group, une société qui collabore de près avec Citic Group, un groupe financier en mains du Parti communiste chinois (Feith 2014).

Il est difficile de ne pas voir des parallèles entre les activités des entrepreneurs militaires contemporains

comme Prince et ceux de l'époque moderne. Même si la condition des entrepreneurs militaires évolue au XVIII^e siècle avec le renforcement du contrôle des États sur leurs armées et leur équipement, l'entrepreneur militaire ne disparaît pas mais devient un salarié, plus ou moins bien payé. Certains de ces entrepreneurs se convertissent alors dans d'autres secteurs liés à l'industrie naissante comme, en Suisse, l'industrie textile. Tous s'intègrent dans le système économique, avec ses logiques liées à la fois à l'existence d'un marché fluctuant et à une analyse des rapports coût/bénéfice.

Renaissances des entreprises militaires: quelques hypothèses

Pourquoi les EMSP sont-elles réapparues? On proposera ici plusieurs niveaux d'explications: (1) les intérêts nationaux; (2) les modifications internes des ordres politiques; (3) les modifications de la guerre et leur impact sur l'État.

La première perspective apporte des réponses basées sur le sens commun. Les réponses basées sur les intérêts nationaux analysent la résurgence des entreprises militaires sous l'angle d'une expansion des options d'emploi ou de menace d'emploi de la force. On relèvera de ce fait plusieurs paramètres explicatifs. *Tout d'abord*, les EMSP offrent une «*superb plausible deniability*» (SPAS 2020): un État peut engager indirectement des mercenaires pour remplir des tâches dont il souhaite se distancer officiellement, comme ce fut le cas de la Russie en Syrie ou en Ukraine (Goya 2020). *Deuxièmement*, les sociétés occidentales sont devenues très sensibles aux pertes humaines, (Luttwak 1995). L'emploi d'EMSP formées d'opérateurs étrangers ne donne pas lieu à des rapatriements de blessés, voire de dépouilles. Il autorise des opérations de plus haute intensité ou plus risquées sans externalités négatives auprès de l'opinion publique. *Troisièmement*, les EMSP spécialisées peuvent apporter des ressources spécialisées (hélicoptères de combat, forces spéciales) à des États qui en sont dépourvus (SPAS 2020).

Mais ces explications sont limitées: dans les faits, l'État national n'est plus en mesure de mener seul la guerre interétatique car il a subi des mutations profondes que les deux sections suivantes éclairent.

Le deuxième niveau d'analyse se concentre sur la transformation interne des États intervenue depuis le milieu des années septante, en se focalisant avec Werther (2007) sur le Royaume-Uni et les États-Unis. D'un côté, la crise qui a suivi la guerre du Kippour en 1973, a conduit à une remise en question de l'État social, à une réduction des impôts et à une tendance à l'externalisation néolibérale des tâches publiques (Werther 2007, 324). Dans ce sens, le remplacement de la conscription par la professionnalisation des armées occidentales entre les années septante et nonante peut être interprétée comme un précurseur du recours aux EMSP. C'est une démonopolisation de l'État par la professionnalisation, puis l'externalisation partielle de la coercition, la réduction de la taxation et du service public.

La représentation politique et l'État providence apparaissent comme une compensation de la conscription, selon le principe que «*the voice of the people is heard loudest when governments require [...] their bodies in defense of the state*» (Porter 1994, 10). La réduction de l'État social apparaît comme un corollaire de la professionnalisation et l'externalisation de la coercition. Cette transformation semble aller plus loin que l'État minimal, ou l'État gendarme, dans la mesure où la revendication du monopole sur les vecteurs de la violence légitime s'éloigne de l'État. De l'autre côté, aux yeux des sponsors, financer des EMSP locales peut apparaître comme une contribution au développement d'une économie de marché dans des régions en crises sans déboursier de l'argent pour le développement (Werther 2007).

En d'autres termes, depuis la fin de la guerre froide, les processus de libéralisation et de mondialisation, corrélés avec la volonté d'exploiter les dividendes de la paix, fait passer l'économie du statut de vecteur de la politique de sécurité (le *E* du DIME) à celui de contributeur central à l'ordre politique. La transnationalisation du capital - il ne dépend plus de territoires ou de frontières - et le développement des paradigmes néolibéraux entraîne une délégitimation de l'État (Wicht 2010). Le rôle des institutions internationales ou supra gouvernementales, limite la marge de manœuvre des États et l'influence de la représentation nationale citoyenne.

Les transformations des croyances économiques et des modifications sociétales interrogent l'État et la coercition, tandis que les dynamiques supranationales contribuent à la perte de son bien-fondé. Le recours à des

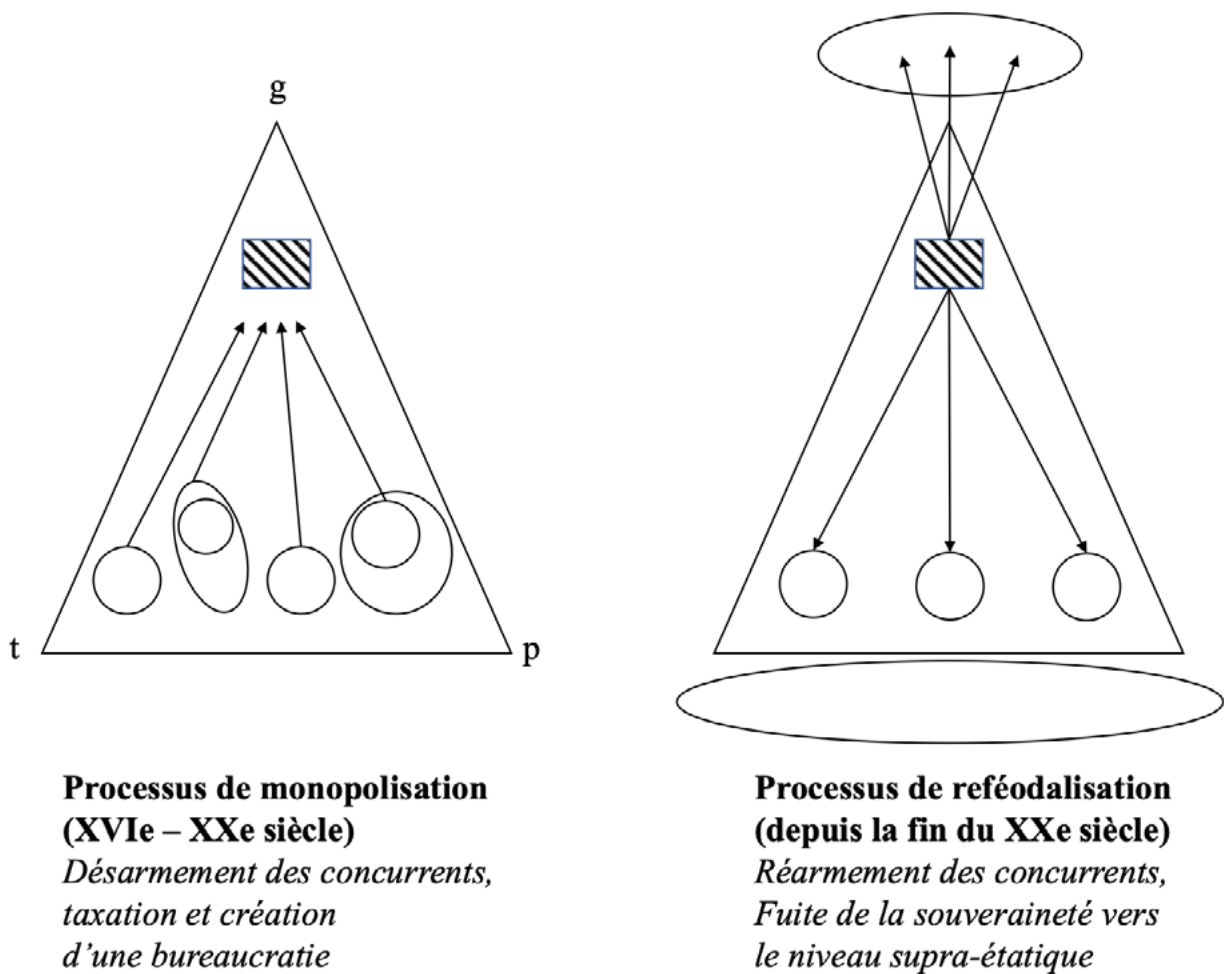


Figure 2 De la monopolisation du pouvoir à la refédéralisation

Source: d'après Wicht (2007, 31) - Légende: g - gouvernement; t - territoire; p - populations

entreprises militaires découle de cette réduction du tégument étatique. A ces remises en question de l'État par l'intérieur et par le haut s'ajoutent des modifications par le bas, qui sont décrites maintenant.

La troisième approche s'appuie sur l'hypothèse du déclin des conflits interétatiques régulés et reprend, en l'inversant, la dynamique élaborée dans la section précédente (van Creveld 1991; Kaldor 2006; Smith 2005; Keegan 1988; Münkler 2006). Selon ce point de vue, les armes nucléaires ont rendu les guerres interétatiques majeures futiles et les normes morales des États occidentaux réprouvent la guerre comme outil politique. De ce fait, les acteurs non étatiques ont constaté l'efficacité des stratégies asymétriques pour combattre et défaire des armées classiques. De plus, les conflits actuels marquent des affrontements autour de loyautés tribales, religieuses ou ethniques qui ne reflètent pas un sentiment nationaliste. Enfin, la mondialisation fa-

vorise un débordement des conflits locaux du monde prémoderne vers les États modernes et postmodernes (Bühlmann 2012).

Cette perspective d'un délitement progressif du monopole étatique de la coercition par le haut (avec les transferts de souveraineté vers le niveau supra étatique et la dématérialisation / déterritorialisation du capital décrits ci-dessus) et par le bas, avec la réapparition d'acteurs qui récuse le monopole étatique (la guerre *au sein* des États plutôt *qu'entre eux*) amène plusieurs auteurs à annoncer l'émergence d'une refédéralisation: c'est la présomption d'un « nouveau Moyen-Âge » ou « *neomedievalism* » (McFate 2014, 72-89; Wicht 2013; Krieg & Rickli 2019). La figure ci-dessous décrit ce passage.

Si cette perspective peut être soumise à débat dans le contexte de la crise du COVID-19, qui a vu l'État traditionnel reprendre une position centrale dans la for-

mulation des politiques publiques de santé, il n'en demeure pas moins que les forces à l'œuvre ne s'alignent plus dans la direction d'une monopolisation de la contrainte. La guerre échappe aux États, ou plutôt, ils ne sont plus qu'un acteur parmi d'autres. Corollairement, les modifications de la conduite et des formes conflictuelles pourraient amener à une nouvelle transformation de l'État.

De manière générale, les EMSP apportent à des acteurs susceptibles de les payer un éventail de tâches et de fonctions plus large que celles qu'ils sont capables de mener avec leur apanage, que ce soit en termes de facultés ou de durée d'emploi. Cette stratégie n'est pas limitée à des acteurs mineurs ou étatiques : (1) l'engagement américain en Afghanistan ou en Irak sur plusieurs lustres dépendait de l'appui d'entreprises militaires (McFate 2014) ; (2) le soutien d'EMSP à des firmes minières privées est courant en Afrique, comme on l'a vu plus haut. Par le passé, celles-ci ont parfois utilisé celles-là pour des motifs politiques. On pourrait imaginer, que, dans le futur, des compagnies utilisent des entreprises militaires privées pour soutenir leurs propres buts économiques ou politiques. Des organisations non-étatiques ont envisagé en 2008 de mener une intervention humanitaire pour protéger des populations menacées du Darfour (McFate 2014, 2-3). Lors du génocide rwandais, Kofi Annan, ancien secrétaire-général de l'ONU, affirmait avoir pensé à recourir à des EMSP pour séparer les réfugiés des soldats qui s'étaient introduits dans les camps mais affirmait que « *the world may not be ready to privatize peace* » (Annan 1998). Dans un même ordre d'idées, on pourrait imaginer des groupes terroristes menant des actions appuyées par des entreprises militaires privées. Indépendamment de ces dimensions, des entreprises militaires indépendantes pourraient abuser de la violence pour atteindre leurs propres buts ou simplement s'enrichir, à l'instar des pirates somaliens ou des cartels mexicains.

Ces stratégies s'intègrent dans le cadre de ce que Krieg & Rickli (2019) appellent plus généralement la guerre par procuration (« *surrogate warfare* »), dans laquelle « *a patron's externalization of the strategic, operational, or tactical burden of warfare, partially or wholly, to a delegate or substitute* », comme une entreprise militaire privée, une autre armée, un groupe rebelle voire des systèmes autonomes. L'externalisation de l'emploi ou de la menace d'emploi de la force offre aux États une réponse à des

conflits hybrides. Dans ce contexte, plusieurs types d'acteurs (non-étatiques, voire individuels) peuvent, à côté des États modernes, agir en parallèle pour créer des effets majeurs (Krieg & Rickli 2019, 13). On court alors le risque d'une hybridation des armées, par l'automatisation ou l'enchevêtrement des EMSP et des forces régulières (Niquille 2016).

En synthèse, la résurgence des entreprises militaires privées et le recours toujours plus fréquent à leur service ne découlent pas uniquement d'une volonté des États de développer leurs stratégies. Elles représentent aussi l'indice d'une modification du système international qui impacte l'État par le haut et par le bas. L'hybridation des menaces et l'apparition d'acteurs concurrents non étatiques, dans le cadre d'une reféodalisation, se révèlent problématiques, car ces phénomènes ne correspondent plus aux menaces contre lesquelles l'État national s'est construit. Les services des EMSP s'inscrivent dans une transition proposée par Tilly allant de la phase de nationalisation à celle de courtage. Une revendication d'indépendance de certains acteurs vis-à-vis des États, comme les « groupes d'auto-défense mexicains », « un type d'auto-organisation qui tend à se constituer en un système de sécurité territorial pour se protéger des groupes de délinquants », représente un risque de retour à une situation de type médiéval (Lanz 2017 ; Fazio 2015, 92).

Conclusion

On a cherché dans cette contribution à placer la disparition et la résurgence des entreprises militaires dans une perspective de temps long. Cette perspective voit la guerre, initialement menée à l'aide d'entreprises militaires privées et de mercenaires, contribuer à la formation de l'État moderne, un engin de guerre interétatique. La monopolisation de la violence légitime conduisit à la disparition des entreprises militaires. La résurgence des EMSP peut donc être vue sous trois perspectives : (1) une recherche par les États de nouvelles fonctions stratégiques ; (2) l'indice d'une transformation de l'État national sous l'influence du paradigme néolibéral et de la mondialisation ; (3) l'indice d'une démonopolisation de l'État qui pourrait conduire à une hybridation des armées. Des engagements probables d'EMSP ont été mis en évidence, soit par des États, des organisations internationales ou par des acteurs non-étatiques.

Bien que théoriquement envisageable, le recours par la Suisse à des entreprises militaires privées, au-delà de «l'exécution de tâches en matière de protection», ne s'inscrit pas dans les valeurs ou la culture politique et sécuritaire contemporaines. Les bases légales qui guident les entreprises militaires interdisent la participation d'entreprises siégées dans notre pays à des hostilités (Conseil fédéral 2013). En s'appuyant sur les hypothèses présentées dans la section précédente, les nouvelles menaces potentielles contre la Suisse qui découlent de cet état de fait, sans s'arrêter à leur probabilité sont de plusieurs ordres: (1) les EMSP apportent des potentialités nouvelles ou plus larges à des acteurs étatiques ou non, qui sont désormais capables d'agir globalement contre la Suisse; (2) les transformations économiques et sociétales des États nationaux en cours depuis plus de quarante ans ont aussi eu un contrecoup sur la capacité de résilience et de défense de la Confédération; (3) la reféodalisation du système international fragilise les institutions sécuritaires en général, l'armée en particulier.

In fine, cette contribution démontre la permanence de la coercition, monopolisée ou non, ainsi que la nécessité d'en tenir compte. La disparition des guerres interétatiques va de pair avec la résurgence de formes plus archaïques et moins régulées de violence, comme les «groupes d'auto-défense», menées par des adversaires non-étatiques, qui prennent forme dans les interstices d'un territoire ou dans des espaces virtuels. Dans une perspective statiste et weberienne, la fusion des menaces extérieures et intérieures implique l'amalgame des menaces militaires et criminelles. Dès lors, la prise en compte de ces dimensions intégrales de la politique de sécurité s'impose.

L'article représente les opinions personnelles des auteurs et non forcément celles du GCSP ou du groupement défense. Ils remercient Daniel Krauer, Rolf Siegenthaler, Bernard Wicht et les réviseurs anonymes pour leurs commentaires pertinents. ◆

Notes

- 1 Par *entreprise militaire et de sécurité privée*, on entendra davantage que les «entités commerciales privées qui fournissent des services militaires et/ou de sécurité» au sens du Document de Montreux (Confédération suisse & CICR 2008). On se concentrera ici sur les entreprises qui proposent des services d'emploi ou de menace d'emploi de la violence, légitime ou non, dans le contexte d'hostilités, à l'exclusion de «l'exécution de tâches en matière de protection» décrites dans Conseil fédéral (2013).
- 2 Cette traduction reprend celle proposée par Blom (2006).
- 3 On comprend la représentation comme «the act of standing for someone else (individual or group) that is recognized and accepted as such by a relevant audience». Lorsque cette démarche est ouverte à chacun, on parle alors de *représentation démocratique* (Landemore 2021).
- 4 Service capitulé ou «service étranger»: différentes expressions rendent difficile la définition du «fait mercenaire» suisse.
- 5 Eyer (2013) présente une introduction synthétique à ce thème. Dabler (1939) précise la montée de la critique envers le service étranger au XVIII^e siècle.
- 6 Pour une analyse stratégique récente des EMSP russes, on consultera Sukhankin & Hurska (2021).

Bibliographie

Toutes les URL ont été vérifiées le 6.3.2021.

- Africa Intelligence. 2020. «Erik Prince sécurise le géant minier chinois CNMC.» *Africa Intelligence* (blog). <https://doi.li/yymr8tas>.
- Annan, Kofi, 26 June 1998, 1998, «Secretary-General Reflects on 'Intervention' in Thirty-Fifth Annual Ditchley Foundation Lecture,» <https://doi.li/q0r9y2k8>.
- Avant, Deborah D. 2000. «From Mercenary to Citizen Armies: Explaining Change in the Practice of War.» *International Organization* 54 (1): 41-72. <https://doi.li/e7uxeovx>.
- Beuret, Michel. 2001. «Quand les Suisses ensanglantèrent l'Europe - Interview du prof. Alain Dubois.» *Suisse magazine = Swiss magazine* (153-154): 10-12. <https://doi.org/10.5169/seals-849754>.
- Blom, Amélie. 2006. La guerre fait l'Etat: trajectoires extra-occidentales et privatisation de la violence. *Les Thématiques du C2SD* (2).
- Bruyère-Ostells, Walter. 2020. «Le groupe Wagner: la main gauche de l'action militaire russe.» *Les Grands Dossiers de Diplomatie* (57). <https://doi.li/9y3v7t17>.
- Bühlmann, Christian. 2012. «Le concept d'asymétrie: une plus-value pour comprendre les conflits modernes?» *Stratégique* 100-101 (2(2-3)): 229-268. <https://doi.org/10.3917/strat.100.0229>
- Confédération suisse, & CICR. 2008. Le document de Montreux. Montreux: DFAE; CICR. <https://doi.li/8b2servu>.
- Conseil fédéral. 2013. Message concernant la loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger. Berne: Feuille fédérale. <https://doi.li/uslapq8t>.

- Cubukcu, Suat. 2018. «The Rise of Paramilitary Groups in Turkey.» <https://doi.li/n3owx7ww>.
- Dubler, Hans. 1939. *Der Kampf um den Solddienst der Schweizer im 18. Jahrhundert*. Frauenfeld: Druck von Huber & Co. A.G.
- Elias, Norbert. 1997a. *Über den Prozeß der Zivilisation - Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen Erster Band. Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- . 1997b. *Über den Prozeß der Zivilisation - Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen Zweiter Band. Wandlungen der Gesellschaft Entwurf zu einer Theorie der Zivilisation*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Eyer, Robert-Peter. 2013. «Rückbildung beziehungsweise Verbot der «Fremden Dienste».» *ASMZ* 179 (12): 50-51. <https://doi.org/10.5169/seals-358227>.
- Fazio, Carlos. 2015. «Criminalité et décomposition de l'État mexicain.» *Outre-Terre* 43 (2): 69-94. <https://doi.org/10.3917/oute1.043.0069>.
- Feith, David. 2014. «États-Unis. Erik Prince, mercenaire tout terrain.» *Courrier international*. <https://doi.li/9y3v7t17>.
- Ferguson, Niall. 2001. *The Cash Nexus: Economics and Politics From the Age of Warfare Through the Age of Welfare, 1700-2000*. New York: Basic Books.
- Fortmann, Michel. 2010. *Les cycles de Mars: Révolutions militaires et édification étatique de la renaissance à nos jours*. Paris: Economica.
- Friedrich, Julia, & Niklas Masuhr. 2020. «Mercenaires au service d'États autoritaires.» *Politique de sécurité: analyses du CSS* (274). <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000448927>.
- Fuhrer, Hans Rudolf, & Robert-Peter Eyer. 2006. «'Söldner' - ein europäisches Phänomen.» In *Schweizer in fremden Diensten' - verherrlicht und verurteilt*, edited by Hans Rudolf Fuhrer and Robert-Peter Eyer, 27-48. Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Goya, Michel. 2020. *22 Confrontation en Ukraine (2014-2015) une analyse militaire*. s.l.: s.p.
- Henry, Philippe. 2017. «Service étranger.» *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <https://doi.li/w528453p>.
- Hintze, Otto. 1991. «Système politique et système militaire.» In *Féodalité, capitalisme et état moderne: essais d'histoire sociale comparée*, edited by Hinnerk Bruhns, 51-84. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Hintze, Otto, Hinnerk Bruhns, & Françoise Laroche. 1991. *Féodalité, capitalisme et état moderne: essais d'histoire sociale comparée*. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Hobden, Stephen. 1998. *International Relations and Historical Sociology: Breaking Down Boundaries*. London and New York: Routledge.
- Kaldor, Mary. 2006. *New and Old Wars - Organized Violence in a Global Era*. 2nd ed. Cambridge: Polity.
- Keegan, John. 1988. *The Mask of Command*. New York: Penguin Books.
- Krieg, Andreas, & Jean-Marc Rickli. 2019. *Surrogate Warfare - The Transformation of War in the Twenty-First Century*. Washington, DC: Georgetown University Press.
- Landemore, Héléne. 2021. *Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-first Century*. Princeton: Princeton University Press.
- Lanz, Zoé. 2017. «La «citoyenneté en armes» dans le contexte des conflits du XXIème siècle Etude du cas des groupes d'autodéfense mexicains.» Thèse de master, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne. <https://doi.li/jag7arrh>.
- Leira, Halvard. 2016. «Private Force and the Emergence of the International System.» *Routledge Handbook of Private Security Studies*, edited by Rita Abrahamsen and Anna Leander, 30-38. Oxon and New York: Routledge.
- Linhardt, Dominique. 2019. «Un monopole sous tension: les deux visages de la violence d'État.» *Politika.io*. <https://doi.org/10.26095/g3js-va66>.
- Luttwak, Edward N. 1995. «Toward Post-Heroic Warfare.» *Foreign Affairs* 74 (3): 109-122. <https://doi.org/10.2307/20047127>.
- McFate, Sean. 2014. *The Modern Mercenary: Private Armies and What They Mean for World Order*. New York: Oxford University Press.
- . 2019. *Mercenaries and War*. Washington, D.C.: National Defense University Press. <https://doi.li/dl0mllpl>.
- Münkler, Herfried. 2006. *Der Wandel des Krieges: von der Symmetrie zur Asymmetrie*. Weilerswist: Velbrück Wiss.
- Niquille, Christophe. 2016. *Pour une hybridation des armées*. Paris: Nuvis - Phebe.
- OHCHR. 2020. «Libya: Violations related to mercenary activities must be investigated – UN experts.» *Office of the High Commissioner for Human Rights*. <https://doi.li/ac1446au>.
- Parker, Geoffrey. 1996. *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West, 1500-1800. - 2nd ed.* Second edition ed. Cambridge: Cambridge University Press.
- Porter, Bruce D. 1994. *War and the Rise of the State: The Military Foundations of Modern Politics*. New York: Free Press.
- Rodier, Alain. 2018. «Turquie: les mercenaires du président Erdogan.» <https://doi.li/2h1j6x1g>.

- Schaufelberger, Walter. 1970. «Guerre et guerriers suisses à la fin du Moyen Age.» *Revue militaire suisse* 115 (7): 297-312. <http://doi.org/10.5169/seals-343571>.
- Schibler, Thomas. 2011. «Folle Vie, expédition de la.» Dictionnaire historique de la Suisse (DHS). <https://doi.li/kqdn9mid>.
- Smith, Rupert. 2005. *The Utility of Force - The Art of War in the Modern World*. London : Allen Lane.
- SPAS, contributeur. 2020. Manuscrit de l'intervention au Strategic Planning and Analysis Seminar 2020. GCSP.
- Streit, Pierre, & Olivier Meuwly. 2015. *Morgarten. Entre mythe et histoire. 1315-2015*. Bière: Cabédita.
- Sukhankin, Sergey, & Alla Hurska. 2021. «Les entreprises militaires privées de la Russie : y a-t-il lieu de s'en inquiéter.» *Revue militaire canadienne / Canadian Military Journal* 21 (2): 14-25. <https://doi.li/dbc34021>.
- Tilly, Charles, ed. 1975. *The Formation of National States in Western Europe, Studies in political development*, 8. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- . 1985. «War Making and State Making as Organized Crime.» In *Bringing the State Back In*, edited by Peter Evans, Dietrich Rueschemeyer and Theda Skocpol, 169-191. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 1992a. *Coercion, Capital, and European States: AD 990 - 1992*. Cambridge, Mass. u.a: Blackwell.
- . 1992b. «Prisoners of the state.» *International social science journal XLIV* (3): 329-342.
- . 2000. «La guerre et la construction de l'Etat en tant que crime organisé.» *Politix*: 97-117. <https://doi.org/10.3406/polix.2000.1075>.
- . 2004. *Contention and Democracy in Europe, 1650-2000*. Cambridge, UK; New York: Cambridge University Press.
- van Creveld, Martin. 1991. *The Transformation of War*. New York: The Free Press.
- Weber, Max. 1922a. *Wirtschaft und Gesellschaft [I]*. Vol. 1. Tübingen: Mohr.
- . 1922b. *Wirtschaft und Gesellschaft [II]*. Vol. 2. Tübingen: Mohr.
- Werther, Guntram F. A., ed. 2007. *Back to the Future: Private Military Contractors and Political Theory in the Modern Democratic State*. Edited by Thomas Jäger and Gerhard Kümmel, *Private military and security companies: chances, problems, pitfalls and prospects*. Wiesbaden: VS, Verlag für Sozialwissenschaften.
- Wicht, Bernard. 2007. «Strategie/Doktrin - Quelles réponses aux défis stratégiques contemporains (I) – Une grille d'analyse.» *Military Power Revue* (1): 12-30. <https://doi.li/73ephhv5>.
- . 2010. *La révolution militaire et la formation de l'Europe moderne*. Documents de travail - Stratégie No 12. UNIL, Lausanne.
- . 2013. *Europe Mad Max demain? Retour à la défense citoyenne*. Lausanne: Favre.